

Processus d'admission international



Passeport valide



Demande d'admission
au SRAM



Réception de l'avis d'admission
et de l'état de compte
du Cégep de Sherbrooke



Paiement de l'état de compte



Demande de Certificat
d'acceptation du Québec



Réception du Certificat
d'acceptation du Québec



Demande du permis d'études
et du permis de stage-coop
si nécessaire



Données biométriques



Examen médical si exigé



Réception de la
lettre d'introduction
du permis d'études



Arrivée au Québec